



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 82 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

[@MrapOfficiel](https://twitter.com/MrapOfficiel) [@MRAPOfficielNational](https://www.facebook.com/MRAPOfficielNational)

C'est la suspension de l'accord d'association U. E.- Israël qu'il faut acter !

Le 6 octobre devrait se tenir à Prague la première réunion depuis 10 ans du Conseil d'Association UE-Israël !

Cette réunion est prévue alors que les attaques extrêmement violentes et parfois meurtrières de colons contre des paysans palestiniens se multiplient, et que le pouvoir israélien vient de fermer manu militari les locaux d'associations pacifistes (Al-Haq, Addameer, Bisan Center for Research and Development, Defence for Children International-Palestine, l'Union des comités de travail agricole et l'Union des comités de femmes palestiniennes). La désignation de ces organisations comme terroristes avait fait réagir le gouvernement français et l'UE, demandant des preuves de ses allégations, preuves qui n'ont, évidemment, jamais été fournies.

Rappelons que Al-Haq était lauréate (concurrentement avec l'association israélienne B'Tselem) du Prix des droits de l'Homme de la République française (décerné par la CNCDH) en 2018 !

Les organisations de défenses des droits des Palestiniens demandent depuis longtemps que des sanctions soient prises contre un pouvoir qui ne respecte pas le droit international, hélas en toute impunité ! Parmi celles possibles, ces organisations demandent la suspension de l'accord d'association UE-Israël.

Au moment où des dirigeants israéliens sont menacés d'être poursuivis par la CPI (Cours Pénale Internationale) pour crime de guerre et probablement pour crime contre l'humanité, où le blocus inhumain de Gaza se poursuit, est-ce le moment de relancer ce Conseil d'Association ?

Tout au contraire, il faut que l'UE signifie la suspension de cet accord, qui s'appuie sur des valeurs communes de défense des droits de l'homme !

Il faut que l'UE engage des sanctions pour contraindre Israël à reconnaître les frontières de la Palestine, avec Jérusalem-Est comme capitale, frontières reconnues par l'ONU. Ce qui est possible contre la Russie, doit l'être contre Israël !

Le MRAP, le 21 septembre 2022